



Agression telephonique de l employeur

Par **Louloucherie**, le **04/09/2015** à **09:07**

Bonjour voila j ai voulu une rupture conventionnel qui m a etais accord sauf il mon pas vu la rrh ne sais pas deplace et a mal calcul le bon montant et precisant mon accident pour leur tort suite a des agissement de ma responsable de l epoque et donc pris un conge parental parce que me donnant des horaires pas adecoite pour mon fils handicape surtout dans le commence et la j ai demenage parce que a bordeaux pas de place pour lui j ai trouve sur une autre region mais mon employeur sans raison n a pas voulu me muter et la elle ma agresser au telephone comme quoi j avais le doroit et conseiller par un avocat

Par **moisse**, le **04/09/2015** à **09:11**

Votre message est incompréhensible, on ne sait pas ce que vous voulez et de quoi vous vous plaignez, on ignore tout de l'accident évoqué...